

Strasbourg, le 19 septembre 2022

Affaire suivie par : D.Chevalley
Tél. 03 88 23 39 83 / 3859
Mél : daniel.chevalley@ac-strasbourg.fr

Daniel CHEVALLEY
IA-IPR d'éducation musicale et chant choral

à

6, rue de la Toussaint
67975 Strasbourg Cedex 9

Mesdames, Messieurs les professeures et professeurs
d'éducation musicale, de chant choral et de musique

s/c de Mesdames, Messieurs les cheffes et chefs d'établissement
- Lycées et collèges (publics/privés) -

Chères et chers collègues,

J'espère que les vacances auront permis à chacune et chacun d'entre vous de prendre le repos nécessaire afin de démarrer sereinement cette nouvelle rentrée. C'est avec beaucoup de plaisir que je rejoins l'académie de Strasbourg en succédant à Christine Masse-Guéprat. Je salue à nouveau son engagement au service des élèves dans lequel je m'inscris pleinement et la remercie pour son accompagnement lors de ma prise de fonction.

Ayant déjà pu mesurer l'engagement qui est le vôtre à travers les échanges et les rencontres que j'ai eus avec certaines et certains d'entre vous, je tiens également à adresser la bienvenue à celles et ceux qui, comme moi, intègrent l'académie et féliciter les lauréats de concours qui prennent leurs fonctions. Nous accueillons cette année deux professeurs stagiaires et deux jeunes collègues inscrits en Master MEEF en alternance (vous trouverez [ici](#) les informations sur la réforme de la formation des enseignants). Je compte sur ces derniers pour tirer profit de l'expertise, des conseils mais également du regard critique de leurs tuteurs et de leurs formateurs. J'adresse mes vifs remerciements aux nombreux acteurs qui participent à la formation des nouveaux arrivants dans notre discipline.

Préambule commun à l'ensemble des disciplines

Evaluation du contrôle continu au lycée général et technologique

Les modalités de prise en compte du contrôle continu pour le baccalauréat ont été profondément modifiées, les moyennes des disciplines qui ne font pas l'objet d'une épreuve terminale ont valeur certificative. Cette année, la réflexion initiée autour de l'élaboration du projet d'évaluation en 2021 est amenée à se poursuivre. Nous vous invitons à vous engager et à participer à cette réflexion tant au sein de votre discipline que dans une approche transversale. Les enjeux étant de s'assurer de la solidité de l'évaluation du baccalauréat en contrôle continu tout en atténuant les tensions inhérentes à ce type d'évaluation.

Rendez-vous de carrière – accompagnement – promotion

Dans le cadre des Parcours Professionnels des Carrières et des Rémunérations (P.P.C.R.), les modalités d'évaluation et d'accompagnement des carrières reposent toujours sur des rendez-vous périodiques, conduisant à une co-évaluation des compétences professionnelles par les chefs d'établissement et les inspecteurs.

Les corps d'inspection poursuivront par ailleurs l'accompagnement des personnels, qui pourra prendre, notamment et sans exclusive, la forme de visites en classe, de réunions d'équipe ou d'actions de formation.

Concernant les différents actes de promotion (avancements accélérés aux différents échelons et à la hors-classe, accès à la classe exceptionnelle), nous tenons à attirer votre attention sur le fait que la capacité de promouvoir les collègues reste contingentée dans des limites strictement définies par les décrets nationaux et reprises dans les lignes directrices de gestion.

Actualité de la discipline

Ouverture d'une série S2TMD à Mulhouse

Nous pouvons nous réjouir de l'ouverture cette année de l'enseignement optionnel culture et pratique de la danse, de la musique ou du théâtre en classe de seconde générale et technologique au lycée Lavoisier de Mulhouse en partenariat avec le Conservatoire à Rayonnement Départemental de cette même ville. Cette première expérience devrait déboucher sur l'ouverture de la série technologique « Sciences et Techniques du Théâtre, de la Musique et de la Danse » (S2TMD) en classe de première pour la rentrée 2023.

Je vous invite à prendre connaissance de cette série, complémentaire de la spécialité musique du baccalauréat général, afin de diffuser l'information auprès de vos élèves.

Vous trouverez une courte présentation sur le site de l'[Onisep](#), les programmes et les ressources sur le site [Eduscol](#).

Education Artistique et Culturelle – Réussir le 100% EAC

La loi d'orientation et de programmation pour la Refondation de l'École de la République reconnaît l'éducation artistique et culturelle comme une composante essentielle de la formation générale de tous les élèves.

L'éducation artistique et culturelle privilégie le contact direct avec les œuvres, les artistes et les institutions culturelles, dans le cadre des enseignements artistiques comme dans celui des actions éducatives. Comme vous en avez été informés l'an dernier, vous pouvez utiliser les offres du pass culture collectif qui s'élargit cette année au niveau 6^{ème}. Vous trouverez les principales informations en suivant le lien ci-dessous.

⇒ <https://eduscol.education.fr/3013/le-pass-culture-un-dispositif-pour-les-eleves-et-leurs-professeurs>

Pour rappel, toutes les actions EAC passent par l'application ADAGE (Application Dédicée À la Généralisation de l'Éducation artistique et culturelle) via le portail ARENA.

N'hésitez pas à prendre contact avec la DAAC qui accompagne les établissements scolaires pour les aider à mettre en œuvre l'objectif du 100% EAC dans l'académie de Strasbourg. Vous trouverez de précieuses informations sur le [site de la DAAC](#). Je remercie très vivement Mylène Schweitz-Grauss pour son investissement dans sa mission de coordonnatrice académique pour la musique et le chant choral.

Enseignement facultatif de chant choral

Comme vous le savez, depuis 2018, la chorale est devenue Enseignement Facultatif de Chant Choral. Cet enseignement est évalué et figure donc dans les bulletins trimestriels. Il apparaît également dans les fiches de liaison (au même titre que le latin). Je vous mets en lien [le programme de chant choral](#) et le [vademecum](#) à toutes fins utiles.

Programmes limitatifs au lycée

Vous trouverez ci-dessous les liens permettant d'accéder aux programmes pour l'année scolaire 2022-2023 du lycée pour l'enseignement de spécialité et pour l'enseignement facultatif. J'invite l'ensemble des professeurs à se saisir de ces riches propositions qui peuvent être l'occasion d'explorer de nouvelles problématiques et de nouvelles perspectives au collège.

⇒ [Programme limitatif pour l'enseignement de spécialité de musique 2022 - 2023](#)

⇒ [Programme complémentaire pour l'enseignement optionnel de musique 2022 - 2023](#)

L'école académique de la formation continue

La formation continue connaît à cette rentrée une évolution notoire avec l'ouverture de l'Ecole Académique de la Formation Continue (EAFC) qui remplace la DAFOR dans notre académie.

La traditionnelle campagne d'inscription au PAF qui se tenait de fin août à fin septembre n'existe plus. L'offre de formation, en candidature individuelle, sera dorénavant accessible tout au long de l'année et les inscriptions se feront au fil de l'eau sur le site de l'EAFC de l'académie de Strasbourg.

Ainsi, vous êtes invités à candidater, via le site de l'EAFC (lien ci-dessous), aux formations disciplinaires ou transversales qui seront proposées sous l'appellation "cycles de formation" (avec une entrée "métier") ou aux futures formations inter-catégorielles dénommées "parcours de formation" qui vont se déployer progressivement, notamment autour de l'évaluation, des valeurs de la République, des langues ou encore de la formation de formateurs.

Deux modalités de candidature sont proposées : une « préinscription » lorsqu'une formation prête à être déployée est déjà programmée, ou un « abonnement » qui est en réalité un appel à manifestation d'intérêt avant la finalisation du projet de formation. La confirmation des candidatures s'effectuera via l'E AFC, toujours en lien avec les inspecteurs, dans des délais qui seront précisés et après avis des supérieurs hiérarchiques.

Cette offre sera, bien évidemment, complétée comme auparavant par les formations à public désigné ou locales.

Trois formations disciplinaires sont inscrites cette année à l'E AFC :

- Chœurs scolaires et chœurs de jeunes, nouvelles pratiques (20 et 21 octobre 2022 à l'atelier Canopé 67 de Strasbourg) : Ce stage de deux jours propose une découverte de plusieurs approches du chant choral adaptées aux jeunes chanteurs. Cette formation vise à apporter de nouvelles ressources aux acteurs du chant choral en milieu scolaire et aux encadrants de chœur de jeunes. L'inscription est déjà possible sur le site de l'E AFC.
- Pratiques instrumentales collectives (2 journées en novembre) : Initier, développer et enrichir les pratiques instrumentales en apprenant à tirer parti de la présence d'élèves instrumentistes dans les classes (pas seulement les CHAM ou DEMOS) et à exploiter un instrumentarium (numérique ou acoustique).
- Chœur Académique d'Alsace : cette formation permettra de constituer un chœur académique à destination des professeurs d'éducation musicale et des professeurs du premier et du second degré possédant des bases musicales pour développer des compétences vocales mais également de découvrir du répertoire choral et construire un projet collectif fédérateur de grande envergure.

⇒ <https://www.ac-strasbourg.fr/l-ecole-academique-de-la-formation-continue-122189>

Préparation au Capes interne d'éducation musicale et chant choral

Une préparation de 30h sera proposée dans notre académie (18h pour l'épreuve de « commentaire d'écoute » et 12h pour l'épreuve de « Séquence »), sous réserve d'un nombre suffisant d'inscrits. J'encourage vivement les professeurs non titulaires à se lancer dans ce parcours de formation qui sera l'occasion de consolider leur engagement au service des élèves. Cette offre étant à public désigné, je vous saurais gré de bien vouloir vous préinscrire via le lien suivant : <https://forms.gle/d9fh3Phd8d4SASsJ7>

Vous trouverez également des informations sur le concours en consultant le site devenir enseignant : <https://www.devenirenseignant.gouv.fr/cid158422/epreuves-capes-interne-caer-capes-section-education-musicale-chant-choral.html>

Je remercie chaleureusement les formateurs, Stéphane Hummel et Emmanuelle Bourriquet, qui ont accepté de s'engager dans cet accompagnement.

Préparation au concours interne de l'agrégation

Cette année, l'académie de Strasbourg ne proposera pas de préparation au concours de l'agrégation interne mais une formation est possible à distance à l'université de Lorraine. Les séances auront lieu le mercredi après-midi et quelques lundis matin. Dans une perspective d'évolution professionnelle, je ne peux qu'encourager et accompagner les collègues qui feront le choix de s'engager dans la préparation au concours. Pour avoir de plus amples informations, vous pouvez prendre attache auprès de Monsieur Lephay, formateur Inspé et référent pour le concours de l'agrégation interne, ou auprès de Monsieur Authier (regis.authier@univ-lorraine.fr), enseignant à l'université Nancy 2.

Rentrée en musique

Je tiens à féliciter les professeurs qui ont organisé cette année une rentrée en musique. Comme j'ai pu le vivre et le constater dans plusieurs établissements, cette action permet de fédérer, dès le début de l'année, l'ensemble de la communauté éducative et participe au bien-être des élèves. L'Orchestre Philharmonique de Strasbourg, les classes CHAM, l'orchestre symphonique de Mulhouse, les percussions de Strasbourg, les chorales scolaires ou encore les orchestres scolaires ont œuvré pour faire vibrer les établissements et faire de la musique un levier pour lutter contre les inégalités sociales et culturelles.

J'ai demandé à notre webmestre Yannick Iffer, que je remercie pour son investissement dans cette mission, de recueillir de courtes vidéos ou des photos que vous voudrez bien lui confier. Cela permettra de mettre en valeur votre travail sur notre site académique.

AlsaMuse

L'association, déjà engagée dans des projets à destination des chorales et des ensembles instrumentaux de l'académie, doit encore se développer. Aussi, plus elle comptera d'adhérents, plus elle pourra apporter à l'ensemble des projets musicaux de notre académie l'aide nécessaire. Les formes peuvent être multiples : le montage de spectacle scolaire, les ressources musicales, la formation et l'accompagnement des porteurs de projets, ou encore la conception de séminaire. N'hésitez pas à prendre contact avec l'équipe de l'association (contact@alsamuse.fr).

⇒ <http://www.alsamuse.fr/>

Les référents

- Chargée de mission Musique et chant choral auprès de la délégation académique à l'action culturelle : **Mylène Schweitz-Grauss** (mylene.schweitz-grauss@ac-strasbourg.fr)
- Coordinatrice Opéra National du Rhin : **Laurence Grauwet** (Laurence.Grauwet@ac-strasbourg.fr)
- Webmestre : **Yannick Iffer** (yannick.iffer@ac-strasbourg.fr)
- Interlocuteur Académique pour le Numérique (IAN) : **Stéphane Dieu** (stephane.dieu@ac-strasbourg.fr)
- Chargé de mission d'inspection, responsable de la formation au capes interne : **Stéphane Hummel** (stephane.hummel@ac-strasbourg.fr)
- Formateur Inspé et référent pour la formation à l'agrégation : **Pierre-Emmanuel Lephay** (lephay@unistra.fr)

J'adresse de vifs remerciements aux enseignants parmi vous chargés d'assurer une mission de formation, de tutorat, de coordination chorale, de membre de jurys d'examen et de concours, nationaux ou académiques. Je sais leur investissement et leur dévouement au bénéfice du collectif au sein de notre discipline.

L'éducation musicale en ligne

De précieuses ressources que je vous engage à consulter régulièrement sont à votre disposition en ligne : textes officiels, documents didactiques et pédagogiques, calendriers des formations, agenda des rencontres de chorales, etc. :

⇒ Le portail national éducation musicale sur Eduscol : <http://eduscol.education.fr/education-musicale/>

⇒ Le site de la Fédération nationale des chorales scolaires (FNCS) : <http://fncs2020.fr/>

⇒ Le site académique de notre discipline : <https://pedagogie.ac-strasbourg.fr/educationmusicale/>

⇒ Le Site de la DAAC de Strasbourg : <https://pedagogie.ac-strasbourg.fr/daac/>

⇒ Le site d'AlsaMuse : <http://www.alsamuse.fr/>

Comme vous avez pu le lire dans l'un de mes premiers e-mails, j'ai mis en place une liste musique (listemusique@ac-strasbourg.fr) sur laquelle vous pouvez échanger sur des questions pédagogiques.

Si vous n'êtes pas inscrit sur cette liste, c'est que vous n'avez probablement pas activé votre messagerie académique. Aussi, je vous invite à l'activer et à l'utiliser pour vos échanges professionnels.

Pour être ajouté à la liste, je vous invite à m'en faire la demande via mon adresse électronique :

daniel.chevalley@ac-strasbourg.fr

Je me tiens à votre disposition et vous souhaite à toutes et à tous une excellente année scolaire, riche de projets musicaux avec vos élèves.



Daniel Chevalley